Autoroutes du Sud de la France
NARBONNE
la cgt

QUESTIONS CGT DP du 7 MARS 2017

1) Pourriez-vous transmettre aux élus les fiches de postes concernant les Ouvriers Hautement Qualifiés d'Atelier et de Chef d'Atelier ?

2) Sur la fiche explicative donnée avec la feuille de paie de janvier 2017, vous présentez un taux horaires de 13,8458€ pour un Ouvrier Autoroutier Qualifié 2ème catégorie classe C à temps plein et pour une ancienneté de Janvier 1992. Des Ouvriers Autoroutiers avec ce même profil s'interrogent sur ces chiffres. Pouvez-vous leur donner une explication ?

3) Sur le district de Rivesaltes les tours de service Péage sont passés d'une visibilité de 3 mois à 2 mois. Pourquoi ce changement ?

4) Le lundi 27/02 des agents du péage ont été convié à une réunion, non prévue sur le planning. Il s'agit d'une pratique nouvelle. Sur quels critères ces personnes-là ont-elles été convoquées ? Ces réunions seront-elles généralisées ?

5) Le chantier d'élargissement à Rivesaltes en arrive à sa 7° année. Les ouvriers se demandent pourquoi la C 37 code 9 ne s'applique-t-elle que cette année ?